

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article1148>



# Découvrez le CQP Animateur/trice Péri-scolaire

- Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 21 avril 2016

**Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Animateur Péri-scolaire est une qualification professionnelle (de niveau V) reconnue nationalement dans la branche de l'animation.** Il est destiné aux personnes travaillant ou souhaitant travailler sur les temps péri-scolaire avec un public âgé de 3 à 12 ans.

### La formation

Le CQP s'obtient à l'issue d'une formation en alternance : 217 heures en centre de formation et 200 heures dans une structure d'animation péri-scolaire. Cette formation est organisée en trois modules :

- Accueillir les enfants dans les temps péri-scolaires
- Concevoir un projet d'animation
- Conduire des temps d'animation péri-scolaire en direction des publics enfants

La formation coûte 2 604Euros et peut être prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue.

### Prochaines dates

La prochaine formation aura lieu **du 21 novembre 2016 au 2 juin 2017 à Nantes.**

Nous pouvons organiser d'autres sessions sur la région. Pour cela, contactez-nous directement.

### Plus d'infos

- dans la plaquette jointe
- [sur la page dédiée à la formation](#)
- par téléphone : 02 51 86 02 61
- par mail : [animpro.cemea-pdll.org](mailto:animpro.cemea-pdll.org)